

Enquête sur la connaissance et le travail avec les PASS

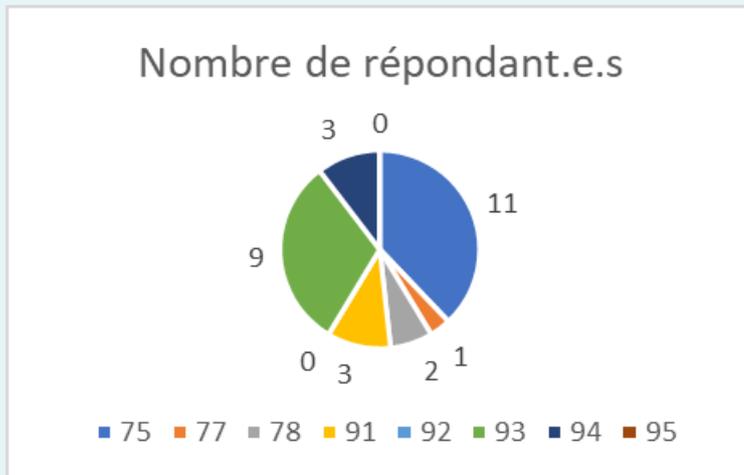
Synthèse des résultats

TALBES DES MATIÈRES

| | |
|---|---|
| INTRODUCTION..... | 2 |
| I— Connaissance des PASS..... | 2 |
| PASS Généralistes..... | 2 |
| PASS Bucco-dentaires..... | 4 |
| PASS ophtalmologiques..... | 4 |
| PASS Psy..... | 4 |
| PASS Pédiatrique..... | 5 |
| PASS Mobiles..... | 5 |
| I— Travail en partenariat avec les PASS..... | 5 |
| 1) Le travail avec le PASS de proximité (PASS indentifiées par les répondant.e.s comme étant le plus proche de leur structure d'exercice) | 5 |
| 2) Travail avec d'autres PASS indentifiées..... | 6 |
| II— Retour sur les orientations vers les PASS..... | 8 |
| III— Recommandations..... | 9 |

Introduction

En mars 2023, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a diffusé une enquête aux professionnel.le.s de son réseau (secteur de la lutte contre les exclusions) autour de la connaissance des PASS et du travail avec ce dispositif. 31 réponses à cette enquête sont exploitables.



La répartition géographique des répondant.e.s est présentée dans le graphique ci-contre. Six départements franciliens sur huit sont représentés dans les réponses au questionnaire. Les départements de Paris et de Seine-Saint-Denis sont les plus représentés.

I— Connaissance des PASS

En fin d'année 2022, l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France comptait 46 PASS généralistes dont certaines assurent l'accueil de patient.e.s précaires sur plusieurs sites hospitaliers, 6 PASS Psy, 2 PASS ophtalmologiques, 8 PASS buccodentaires.

Il est à noter que les répondant.e.s n'identifient pas toujours s'il s'agit d'une PASS dédiée ou d'une PASS transversale. Ainsi une même PASS peut être qualifiée de dédiée ou de transversale par deux répondant.e.s différent.e.s. Cela amène à repenser la communication autour du dispositif à destination des acteur.rice.s du secteur de la lutte contre les exclusions.

PASS Généralistes

5 répondant.e.s sur 31 au 05/04/2023 indiquent ne pas connaître de PASS hospitalière généraliste sur leur territoire. Parmi ces répondant.e.s un.e indique être arrivé.e en poste il y a peu de temps et ne connaître aucune PASS. Les autres répondant.e.s indiquent connaître des PASS à la question de savoir quelle est la PASS la plus proche de leur établissement et deux indiquent travailler avec des PASS. Ainsi, nous pouvons considérer que tou.te.s les répondant.e.s sauf un.e connaissent a minima une PASS.

Pour un.e répondant.e les PASS de proximités citées sont toutes sur le département de Paris alors que la structure est située à Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis.

33 PASS hospitalières généralistes ont été citées par les répondant.e.s à la question de l'identification de ces PASS sur leur territoire. Les PASS les plus citées sont les PASS de la Pitié Salpêtrière, de Saint Antoine et de Lariboisière sur le département de Paris.

Ci-dessous les PASS de proximité identifiées par les répondant.e.s à l'enquête :

| PASS | Nombre de répondant.e.s l'ayant citée |
|--|--|
| Meaux | 1 |
| Jossigny | 1 |
| Centre Hospitalier de Saint Denis – Delafontaine | 4 |
| Hôpital Bichat | 5 |
| Hôpital Robert Ballanger | 2 |
| Hôpital Saint Antoine | 8 |
| Hôpital Henri Mondor | 2 |
| Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil | 4 |
| Hôtel Dieu | 6 |
| Hôpital Lariboisière | 9 |
| Hôpital du Kremlin Bicêtre | 2 |
| Hôpital Saint Louis | 6 |
| Hôpital Européen Georges Pompidou | 1 |
| Hôpital de la Pitié Salpêtrière | 10 |
| Hôpital Louis Mourier | 1 |
| CASH de Nanterre | 1 |
| Hôpital Corentin-Celton | 1 |
| Hôpital Avicenne | 4 |
| Hôpital Robert Debré | 2 |
| Hôpital Cochin | 3 |
| Longjumeau | 2 |
| Corbeil Essonne | 2 |
| Hôpital André Grégoire | 1 |
| Hôpital Jean Verdier | 2 |
| Hôpital Tenon | 1 |
| Centre Hospitalier Sud Francilien | 1 |
| Juvisy | 1 |
| Orsay | 1 |
| Versailles | 1 |
| Montfermeil | 1 |
| Bondy | 1 |
| Bobigny | 1 |
| Hôpital de Ville Evrard | 1 |

PASS Bucco-dentaires

Sur 31 répondant.e.s au 05/04/2023, 13 évoquent ne pas connaître de PASS Bucco-dentaire et 18 en connaître.

Il est intéressant de noter que la PASS bucco-dentaire de la Pitié Salpêtrière est davantage mentionnée que la PASS généraliste. Parmi les répondant.e.s citant cette PASS bucco-dentaire, huit exercent sur le département de Paris (dont un.e sur Paris et Petite Couronne), un.e sur le département de l'Essonne, un.e sur le département du Val-de-Marne et un.e sur le département de Seine-Saint-Denis. Cette PASS est donc identifiée en dehors du département de Paris. Il est intéressant de noter que les répondant.e.s ayant cité cette PASS exerçant dans le 93 et le 94 ne citent pas de PASS bucco-dentaires dans leur département alors qu'il en existe.

| PASS | Nombre de répondant.e.s l'ayant citée |
|--|---------------------------------------|
| PASS Henri Mondor | 3 |
| PASS Ville Evrard | 1 |
| PASS Centre Hospitalier de Saint Denis | 2 |
| PASS Louis Mourier | 1 |
| PASS Groupe hospitalier du sud IdF : Melun | |
| PASS Pitié Salpêtrière | 12 |
| PASS Hôtel Dieu | 1 |
| PASS Sainte Anne GHU | 1 |

PASS ophtalmologiques

Sur 31 répondant.e.s au 05/04/2023, 18 indiquent ne pas connaître de PASS ophtalmologique et 11 en connaître. Deux répondant.e.s citent également le 15-20, hôpital national de la vision.

| PASS | Nombre de répondant.e.s l'ayant citée |
|---------------------------|---------------------------------------|
| PASS Hôtel Dieu | 2 |
| PASS Fondation Rothschild | 11 |

PASS Psy

14 répondant.e.s au 05/04/2023 indiquent connaître une PASS Psy. Certaines PASS citées comme PASS Psy ne font pour autant pas partie des PASS Psy identifiées comme telles par l'ARS IdF notamment les PASS des hôpitaux Robert Ballanger, de Longjumeau, de Sainte Geneviève du bois, du Kremlin Bicêtre, du Centre Hospitalier de Saint Denis et de Saint Maurice. Ces PASS peuvent proposer des consultations de psychiatrie au sein de PASS généralistes alors que les PASS Psy telles que définies par l'ARS Ile-de-France sont des PASS somatiques en milieu psychiatrique.

| PASS | Nombre de répondant.e.s l'ayant citée |
|---------------------------|---------------------------------------|
| PASS Sainte Anne GU Paris | 5 |
| EPS Barthelemy Durand | 1 |
| CASH de Nanterre | 2 |
| PASS Ville Evrard | 2 |
| PASS Henri Mondor | |
| PASS CH les Murets | |

PASS Pédiatrique

Il n'existe officiellement qu'une PASS pédiatrique en Ile-de-France, la PASS de l'Hôpital Necker. Cependant, d'autres PASS peuvent proposer des consultations de pédiatres et ainsi les répondant.e.s citent d'autres PASS comme PASS Pédiatriques.

Parmi 9 réponses ayant mentionné connaître une PASS Pédiatrique, cinq répondant.e.s citent la PASS de l'Hôpital Necker. La PASS de l'hôpital Robert Debré est citée par quatre répondant.e.s, la PASS de l'Hôpital Trousseau par deux répondant.e.s. Sont citées par un.e répondant.e les PASS du Centre Hospitalier de Saint Denis, de Juvisy, d'Orsay, de Longjumeau, de Corbeil Essonne et de l'hôpital Trousseau. Un.e répondant.e indique par ailleurs qu'il n'y a plus de pédiatre à la PASS de Créteil.

PASS Mobiles

Quatre répondant.e.s au 05/04/2023 indiquent connaître une PASS mobile sur leur territoire cependant seul.e.s deux répondant.e.s citent une PASS, la PASS Mobile des Yvelines pour un.e répondant.e et la PASS de l'Hôpital Delafontaine -Centre Hospitalier de Saint Denis, qui n'est pas identifiée comme PASS Mobile par l'ARS IdF.

I—Travail en partenariat avec les PASS

1) Le travail avec les PASS de proximité (PASS identifiées par les répondant.e.s comme étant les plus proche de leur structure d'exercice)

Cinq répondant.e.s identifiant une PASS de proximité ne savent pas répondre à la question de savoir s'il s'agit d'une PASS dédiée ou d'une PASS transversale. Ces répondant.e.s orientent pourtant les personnes vers ces PASS.

Partenariat avec les PASS de proximité

Six répondant.e.s indiquent avoir un partenariat avec la PASS qui se situe le plus proche de leur lieu d'exercice sur 29 répondant.e.s ayant identifié une PASS de proximité. Cinq répondant.e.s identifiant une PASS de proximité ne savent pas répondre à la question de savoir s'il s'agit d'une PASS dédiée ou d'une PASS transversale. Ces répondant.e.s orientent pourtant les personnes vers ces PASS.

Partenariat avec les PASS de proximité

Six répondant.e.s indiquent avoir un partenariat avec la PASS qui se situe le plus proche de leur lieu d'exercice sur 29 répondant.e.s ayant identifié une PASS de proximité.

Un.e répondant.e exerçant sur Paris et la Petite Couronne indique un partenariat avec les diverses PASS des lieux d'intervention avec une rencontre annuelle des PASS de proximité des sites qui permet éventuellement de faciliter l'accès des personnes aux PASS, les prises de rendez-vous et les transmissions sur les situations des personnes. Il n'y a pas de formalisation de ces partenariats mais des comptes-rendus des réunions annuelles et des échanges de mail. Un.e autre répondant.e indique ne pas avoir de partenariat formalisé mais qu'il y a des rencontres et que des échanges se font sur les situations.

Deux répondant.e.s indiquent avoir des partenariats formalisés avec des réunions de travail et une structure avoir des créneaux réservés à la PASS du CHIC de Créteil, il s'agit d'un Centre d'Hébergement d'Urgence.

| PASS | Type de partenariat |
|--|---|
| Hôpital de Juvisy sur Orge | Partenariat d'un HUDA de Savigny sur Orge avec l'assistant.e social.e du service PASS |
| CHIC de Créteil | Créneaux réservés pour un CHU du Val-de-Marne (Ivry sur Seine) |
| Jossigny | Partenariat formalisé avec une Equipe Mobile Santé Précarité de Seine-et-Marne |
| Centre Hospitalier de Saint Denis – Delafontaine | Partenariat formalisé avec un LAM de Saint-Denis |
| Hôpital Robert Ballanger | Partenariat non formalisé avec un HUDA d'Aulnay-sous-Bois avec des rencontres et échanges sur les situations. |
| Plusieurs PASS selon les sites d'intervention | Rencontres annuelles avec CR et échanges de mails. |

Douze répondant.e.s indiquent qu'ils souhaiteraient avoir un partenariat avec leur PASS de proximité.

2) Travail avec d'autres PASS identifiées

Il a été demandé aux participant.e.s à l'enquête d'identifier jusqu'à trois PASS avec lesquelles ils travaillaient si ce n'était pas la PASS de proximité.

1ères PASS avec lesquelles travaillent les répondant.e.s

Dix répondant.e.s ont indiqué travailler prioritairement avec une PASS n'étant pas la PASS de proximité. Parmi ces répondant.e.s, quatre citent en première PASS avec laquelle ils travaillent une PASS qui n'est pas située dans leur département d'exercice. Les autres répondant.e.s indiquent travailler en priorité avec une PASS située sur le même département mais qui n'est pas la PASS la plus proche du lieu d'exercice.

| | |
|--------------------------|---|
| PASS de Proximité | 1 ^{ère} PASS avec laquelle le répondant.e travaille (si différent de la PASS de proximité) |
| Robert Ballanger | Robert Debré |
| CHIC de Créteil | Pitié-Salpétrière |
| Pitié-Salpétrière | Saint Louis |
| Saint Antoine | Hôtel Dieu |
| 95 (non précisé) | Pitié-Salpétrière BD |
| Saint Louis | Saint Antoine |
| Lariboisière, Hôtel Dieu | Pitié-Salpétrière BD |
| Montreuil | Centre Hospitalier de Saint-Denis - Delafontaine |
| Jossigny | Meaux |
| Robert Ballanger | Avicenne |

Dix-sept répondant.e.s identifient la PASS de proximité comme la première PASS avec laquelle iels travaillent.

Cinq répondant.e.s indiquent avoir un partenariat avec la 1ère PASS avec laquelle iels travaillent, dont deux n'ayant pas de partenariat avec la PASS de proximité. Deux répondant.e.s indiquent que ce partenariat n'est pas formalisé mais qu'il y a des rencontres et des facilités d'accès pour la prise de RDV (PASS de l'Hôtel Dieu pour une équipe médico-sociale et de la Pitié Salpêtrière pour une structure des Yvelines). Un.e répondant.e évoque un partenariat formalisé avec la PASS de Meaux et un.e répondant.e indique avoir une convention pluriannuelle avec la PASS Ophtalmologique de l'Hôpital Rothschild. Enfin, un.e répondant.e indique avoir des créneaux réservés pour les résident.e.s d'un Centre d'Hébergement d'Urgence situé dans le Val-de-Marne à la PASS de la Pitié Salpêtrière.

On peut noter une très forte représentation de la PASS de la Pitié Salpêtrière parmi les PASS avec lesquelles les structures du champ de la lutte contre les exclusions ont un partenariat.

Sept répondant.e.s indiquent souhaiter créer un partenariat avec la première PASS avec laquelle iels travaillent et cinq ne pas le souhaiter.

2ème PASS identifiée par les répondant.e.s

Seize répondant.e.s indiquent travailler avec une seconde PASS. Parmi ces répondant.e.s trois ont un partenariat avec cette seconde PASS, un.e répondant.e a des créneaux réservés pour les résident.e.s d'un CHU situé dans le 94 à la PASS du Kremlin Bicêtre, un.e répondant.e a un partenariat non formalisé entre sa structure d'hébergement situé dans les Yvelines et la consultation pédiatrique de la PASS de Lariboisière qui permet d'avoir des facilités d'accès et de prise de rendez-vous, il est toutefois souligné que cette PASS se situe loin du lieu d'hébergement. Un.e répondant.e évoque avoir des rencontres annuelles avec la PASS de l'Hôpital Lariboisière.

3ème PASS identifiée par les répondant.e.s

II— Retour sur les orientations vers les PASS

La grande majorité des répondant.e.s orientent vers la PASS de proximité, iels ne sont que cinq parmi celles et ceux ayant identifié une PASS de proximité à ne pas orienter vers celle-ci. Les raisons de cette non-orientation sont variables :

- Un.e répondant.e d'ACT indique travailler en pédiatrie et ne pas savoir si les PASS proposent des consultations de pédiatrie et mentionne le fait que les enfants accueilli.e.s ont déjà accès aux soins ;
- Trois répondant.e.s indiquent qu'ils n'ont pas encore eu l'occasion d'orienter des personnes en PASS du fait du caractère récent des structures ou de leur arrivée sur le poste ;
- Un.e répondant.e indique ne pas orienter vers la PASS de proximité car il n'y a pas de possibilité d'accompagnement.

Interrogé.e.s sur les retours faits aux orientations vers les PASS, la majeure partie des répondant.e.s indique de bons retours sur les orientations faites.

Des difficultés sont toutefois citées par certain.e.s répondant.e.s.

La première catégorie de difficultés concerne la prise de rendez-vous en PASS, ces difficultés sont notamment liées à une saturation des dispositifs et sont de plusieurs types :

- Délais d'attente pour avoir un rendez-vous parfois très longs ;
- Prise de RDV uniquement par mail par la structure qui oriente ce qui pose des difficultés pour les personnes non accompagnées ou alors qui ont des difficultés avec l'outil numérique ;
- Longs délais de retours sur la demande de rendez-vous ;
- Obligation de se présenter très tôt le matin à la PASS pour pouvoir consulter (6h sur certaines PASS) ;
- Créneaux de fonctionnement de la PASS restreints ;
- Confirmation des rendez-vous par téléphone pour une PASS ce qui pose des difficultés pour les personnes qui n'ont pas de téléphone.

Concernant cette prise de rendez-vous, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a eu des retours de professionnel.le.s du secteur de la lutte contre les exclusions qui indiquaient que sur certaines PASS il était nécessaire que la personne chargée de l'orientation indique à la PASS quel était le motif de consultation pour prendre rendez-vous. Cette pratique contrevient au respect du secret médical auquel ont le droit les personnes et ne doit pas se poursuivre.

Une deuxième difficulté concerne le recours à l'interprétariat qui est, selon certain.e.s répondant.e.s, insuffisant. Est également évoqué le fait que, faute d'interprétariat, les personnes ne comprennent pas les résultats d'examens ou les préconisations qui leur sont faites.

L'identification des PASS par les services hospitaliers (accueil et urgence notamment) est également citée parmi les points à améliorer. Des répondant.e.s indiquent ainsi que la PASS est méconnue des agents d'accueil ou alors que la pharmacie de la PASS n'est pas indiquée ou que la PASS elle-même ne fait pas l'objet d'une signalisation adéquate au sein de l'hôpital. Un.e répondant.e évoque le fait que des personnes ayant un bon PASS dans une PASS transversale se soient vues notifier des factures de la part de l'hôpital ce qui impliquerait une méconnaissance du fonctionnement de la PASS par les services hospitaliers en charge de la facturation.

Un.e répondant.e indique également que sur une PASS la prise en charge est conditionnée à la présentation d'un passeport. Cette conditionnalité de la prise en charge en PASS interroge car elle exclue de fait des personnes qui pourraient relever d'une prise en charge en PASS.

Un.e répondant.e a mentionné qu'il était compliqué d'orienter vers des consultations pédiatriques en PASS à Paris et dans le Val-de-Marne. Bien que les enfants aient accès à une couverture maladie (hormis les enfants de personnes avec un Visa C) il est parfois plus aisé pour les familles sans couverture maladie de consulter dans un lieu connu qu'est la PASS pour les besoins pédiatriques des enfants, sans compter qu'il y a des enfants pour lesquels les droits ne sont pas ouverts.

III— Recommandations

Il apparaît tout d'abord nécessaire de **renforcer l'information des acteur.rice.s des secteurs AHI, DNA, et médico-social de soin résidentiel sur les modalités de fonctionnement des PASS (notamment PASS dédiées/PASS transversales) et sur les PASS spécialisées**. Il apparaît nécessaire dans ce cadre de travailler à de nouveaux supports d'information sur les PASS mais également de garantir l'accès effectif à l'annuaire des PASS sur le site de l'ARS IdF.

Également, **l'information des différents services des hôpitaux, et en particulier des services d'urgence et d'accueil, sur l'existence des PASS doit être renforcée et généralisée** afin de garantir une orientation effective des personnes qui en relèvent vers les PASS.

Ensuite, les difficultés concernant la prise de rendez-vous en PASS témoignent d'une saturation de certaines PASS et d'une insuffisance du dimensionnement de ces dispositifs au regard des besoins dans certains territoires. Il est donc primordial de **consolider les moyens, notamment humains, des PASS** pour garantir un accès effectif des personnes dans des délais raisonnables. Pour cela, il pourrait être envisagé des actions visant à inciter les professionnel.le.s de santé à s'investir sur la PASS de l'hôpital dans lequel iels exercent, notamment en renforçant la visibilité de ce dispositif.

Concernant le renforcement des PASS, il semble également essentiel de **généraliser leur volet pharmacie** dans toutes les structures hospitalières MCO pour garantir l'accès effectif aux traitements médicamenteux des personnes sans droits ouverts.

Nous préconisons également de **garantir la possibilité pour les personnes de prendre un rendez-vous en PASS en se rendant sur place**, en tant que voie alternative à la prise de rendez-vous par téléphone ou mail. Il apparaît également essentiel de mettre fin aux pratiques consistant à demander à la personne chargée de l'orientation d'indiquer le motif de consultation de la personne lors de la prise de rendez-vous.

Le recours à l'interprétariat en PASS se doit d'être généralisé et il est nécessaire de garantir pour cela une ligne budgétaire suffisante pour que le recours à l'interprétariat soit effectif.

Les retours de l'enquête sur le travail avec les PASS font aussi ressortir des difficultés d'accès aux PASS bucco-dentaires pour les personnes hébergées sur des départements dans lesquels il n'y a pas de PASS de ce type. Nous recommandons ainsi **d'améliorer la couverture territoriale des PASS bucco-dentaires**.

Enfin, il nous semble important d'inciter les PASS à développer les partenariats avec les **structures du secteur de la lutte contre les exclusions** sur leur territoire et à systématiser les rencontres avec celles-ci, la rencontre étant un canal d'information très important.